

Jardins : il reste quelques parcelles de jardin de 100 m² à cultiver aux Jardins de la prairie jusqu'au 31 octobre 2019. Tarif de la location : 32,41 euros. Inscription au 06 72 43 47 84 ou à l'accueil de la mairie.

Carnet : nous avons appris, à Epinal, le 23 janvier, la naissance d'Adam Aït Mohkadi, fils de Mohamed Aït Mohkadi et Marie-Ange Demarche qui résident rue Roger Ehrwein.

Meilleurs vœux à Adam et félicitations à ses parents.

Enquête publique : une enquête publique concernant la demande d'autorisation de poursuivre et d'étendre l'exploitation d'une carrière à ciel ouvert de sables et graviers à Capavenir Vosges (Thaon), Igney et Vaxoncourt sera ouverte du 18 février à 9 heures au 23 mars 2019 à 12 heures en mairie déléguée de Capavenir Vosges (Thaon) ainsi qu'en celles d'Igney et Vaxoncourt, et ce aux jours et heures ouvrables de celles-ci ou sur le site internet de la préfecture des Vosges (www.vosges.gouv.fr).

M. Bernard Lalevée, retraité, assurant les fonctions de commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public et recevra, le cas échéant, les observations et propositions écrites et orales lors de permanences tenues en mairie déléguée de Capavenir Vosges (Thaon), le lundi 18 février, de 9 à 12 heures, le mercredi 6 mars, de 15 à 18 heures et le samedi 23 mars, de 9 à 12 heures.

J. La

8 GOLBEY / CAPAVENIR

Vosges Matin Mercredi 19 février 2019
CAPAVENIR-VOSGES

Extension de l'exploitation Sagram : une enquête publique ouverte

Par arrêté n° 57/2019/ENV du 28 janvier 2019, le Préfet des Vosges a prescrit l'ouverture d'une enquête publique d'une durée de 34 jours, du 18 février au 23 mars à 12 h dans la commune de Capavenir Vosges, sur la demande présentée par la société Sagram, au titre des installations classées pour la protection de l'environnement, en vue d'obtenir l'autorisation de poursuivre et d'étendre l'exploitation de leur carrière située sur le territoire de la commune. Ces exploitations se situent au niveau du Domaine des Lacs, entre Thaon-les-Vosges et Igney. Pour mémoire, c'est dans le cadre de ces exploitations que, par rétrocession, est né le Domaine des Lacs et qu'il s'étendra dans les années à venir.

Le conseil municipal sera invité à se prononcer sur ce dossier entre le 18 février et le 7 avril et c'est pourquoi, vu l'importance volumineuse des documents à consulter, le dossier complet est à la disposition du public, au service urbanisme de la commune, aux heures d'ouvertures de celui-ci. Il est également possible de consulter ce dossier en présence de Bernard Lalevée, nommé commissaire enquêteur, qui tiendra des permanences à l'hôtel de ville le mercredi 6 mars de 15 h à 18 h et le samedi 23 mars de 9 h à 12 h.

Il est précisé par ailleurs que ce dossier ne peut être consultable qu'à compter de la date d'ouverture de l'enquête publique à savoir à compter du 18 février.

9 NOMEXY

Vosges Matin Dimanche
EN BREF 17 février 2019

VAXONCOURT

Une enquête publique ouverte
La société Sagram, au titre des installations classées pour la protection de l'environnement, a déposé une demande pour poursuivre et étendre l'exploitation d'une carrière à ciel ouvert de sables et graviers à Capavenir Vosges, Igney et Vaxoncourt. Une enquête publique est ouverte. Le dossier peut être consulté du 18 février à 9 h au 23 mars à 12 h dans les mairies de Capavenir Vosges - siège de l'enquête - Igney et Vaxoncourt ou sur le site internet de la Préfecture (www.vosges.gouv.fr). Bernard Lalevée, commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public et recevra les observations écrites et orales lors de ses permanences : mairie de Capavenir Vosges, le lundi 18 février de 9 h à 12 h, mercredi 6 mars, de 15 h à 18 h et le samedi 23 mars de 9 h à 12 h ; mairie de Vaxoncourt, le samedi 2 mars de 9 h à 11 h ; mairie d'Igney, le vendredi 15 mars de 14 h 30 à 16 h 30.

THAON-LES-VOSGES

Vite lu, vite su

Enquête publique : une enquête publique concernant la demande d'autorisation de poursuivre et d'étendre l'exploitation d'une carrière à ciel ouvert de sables et graviers à Capavenir Vosges (Thaon), Igney et Vaxoncourt sera ouverte du 18 février à 9 heures au 23 mars 2019 à 12 heures en mairie déléguée de Capavenir Vosges (Thaon) ainsi qu'en celles d'Igney et Vaxoncourt, et ce aux jours et heures ouvrables de celles-ci ou sur le site internet de la préfecture des Vosges (www.vosges.gouv.fr).

M. Bernard Lalevée, retraité, assurant les fonctions de commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public et recevra, le cas échéant, les observations et propositions écrites et orales lors de permanences tenues en mairie déléguée de Capavenir Vosges (Thaon), le lundi 18 février, de 9 à 12 heures, le mercredi 6 mars, de 15 à 18 heures et le samedi 23 mars, de 9 à 12 heures.

J. La

Vosges :
doo.fr

Secteur de Châtel-sur-Moselle, 17

L'ECHO des Vosges

VAXONCOURT Jeudi 21 Février 2019

Vite lu, vite su

Pour contacter la mairie : tél/fax : 03.29.67.22.78 ; mail : mairie.vaxoncourt@wanadoo.fr ; site internet : <http://vaxoncourt.free.fr>.

Enquête publique : une enquête publique concernant la demande d'autorisation de poursuivre et d'étendre l'exploitation d'une carrière à ciel ouvert de sables et graviers à Capavenir Vosges (Thaon), Igney et Vaxoncourt est ouverte en mairie jusqu'au 23 mars 2019, aux jours et heures ouvrables de celle-ci ou sur le site internet de la préfecture des Vosges (www.vosges.gouv.fr).

M. Bernard Lalevée, retraité, assurant les fonctions de commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public et recevra, le cas échéant, les observations et propositions écrites et orales lors d'une permanence tenue en mairie du village le samedi 2 mars, de 9 heures à 11 heures.

PUBLICITÉ EXTRA-LÉGALE

- VOIE DE PRESSE

- INFOS MAIRIES